REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

ARRETE

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des conseillers principaux d'éducation

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 3 juillet 1990 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des conseillers principaux d'éducation ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

ARRETE :

Article unique – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des conseillers principaux d'éducation, instituée par arrêté du 3 juillet 1990 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A- Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Monsieur Philippe CUCCURU, sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Madame Maryvonne DE MAUREY, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Madame Gwenaëlle MARI, chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche.

Membres suppléants

- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité , emplois, carrières au secrétariat général,
- Monsieur Marc JOUMIER, adjoint au sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Monsieur Jacques FAUVEL, adjoint à la chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Monsieur Jérôme SANTERRE, adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général.

B-Représentants du personnel

Membres titulaires

Monsieur Didier REVEL	CPE hors classe	FSU
Monsieur Pascal GOUDIER	CPE hors classe	FSU
Madame Nadège CHATEL	CPE classe normale	FSU
Monsieur Brice FAUQUANT	CPE classe normale	FSU

Membres suppléants

Madame Véronique CHEVALIER	CPE hors classe	FSU
Madame Nathalie GASNIER	CPE hors classe	FSU
Madame Laurie DEREBREU	CPE classe normale	FSU
Monsieur Alain JARDRY	CPE classe normale	FSU

Fait, le - 2 FEV. 2015

Le sous-directeur
du développement professionnel
et des relations sociales

Yves LE NOZAHIC